



Association AT2A88
6, Rue de Belfort
88150 Thaon Les Vosges

Bulletin à retourner au plus tard le 12 août 2023

Accompagné du règlement à l'adresse indiquée ci-dessus.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Photocopie obligatoire de la pièce d'identité (recto-verso)

Nombre de mètres réservés (2€ le mètre) : _____

Type de véhicule : voiture ou remorque : _____

Immatriculation du véhicule : _____

En dessous de 5 mètres réservés, les véhicules ne seront pas admis sur l'emplacement

L'ouverture du vide grenier est fixée à 6h00. Les emplacements non occupés à 8h00 seront attribués à d'autres vendeurs.

Il est interdit d'occuper une autre place que celle attribuée.

Aucune réservation ne sera enregistrée sans paiement préalable.

Déclaration sur l'honneur

- Ne vendre que des objets personnels et usagés que je n'ai pas acquis pour la revente.
- Rester jusqu'à la fin de la manifestation (17h00)
- Je suis informé qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre

L'association se réserve le droit de refuser l'entrée sans explication.

Ci-joint un chèque libellé à l'ordre de Association AT2A88 où espèces.

_____ mètres x 2€ = _____

Fait à : _____ le _____

Signature